

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-596

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 55

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« aa) À la première phrase du a), après la deuxième occurrence du mot : « réalisation » sont insérés les mots : « d'opérations de conception » . ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.